

Tarbes, le 26 février 2020

Secrétariat : Guy KILHOFFER

Tél : 06 85 12 81 04

Courriel : guy.kilhoffer@ventana-group.eu

COMPTE RENDU DE REUNION

CODEP Hautes Pyrénées du 26 FEVRIER 2020.

Clubs représentés :

SUBAQUACLUB LOURDAIS : KILHOFFER Guy

CST : MIQUEL Gérard

LAMAILHERK : LIEUPART Francis

Membres du CODEP (autres que ceux représentant les clubs)

MIKITENKO Michel - BOULIN Christophe - DIMBARBE Hélène - BEAUDRY Jean - PORTAL François - GUIMPIED Didier

Membres commissions : BERGE Xavier

Excusés : BELHADRI Kaddour - LOMBARD Ghislain - CAPDEVIELLE-PIEPLU Stéphane - VERGEZ Jean Pascal - COY Jérôme - BIMBERT Lionel

Absents : POLENNE Marc

Invités : Pierre HOLUIGUE

La réunion du bureau CODEP65 est ouverte à 20h00 et se déroule selon l'ordre du jour prévu.

Ordre du jour

- I – SECOURISME
- II – ANALYSE D'AIR DES COMPRESSEURS CLUBS
- III – RECYCLAGE TIV
- IV – SUBVENTION ANS
- V – FORMATION MUTUALISEE
- VI – COMPETITION PSP ET APNEE
- VII – READAPTATION ENCADRANTS
- VIII – DATE AG NATIONALE

Préambule :

A noter que les CR sont mis en ligne sur le site du CODEP65 :

<https://www.ffessmpm.fr/hautes-pyrenees>

Dossier « Compte rendus CODEP65 »

Le bug informatique qui empêchait le téléchargement des fichiers a été corrigé.



FFESSM

HAUTES-PYRÉNÉES | 65

I – SECOURISME

Une formation PSC1 a eu lieu avec 6 candidats, tous reçus. Bravo aux récipiendaires :

Mesdames : Coralie PERROCHAIN, Hélène LANGLOIS-LEROUX

Messieurs : Vivien ZIRA, Franck CHAUSTIER, Philippe BERTRAND, Jean PUJALTE

RIFAP : En cours au Subaquacub Lourdais, un autre est planifié à partir du 7 mars 2020 au club Lamailherk.

AVIS URGENT : un coordinateur secourisme pour prendre le relais de Xavier BERGER est recherché !

Le coordinateur prépare les formations secourisme pour le CODEP et dépose les dossiers de qualification auprès des instances d'état. Sans cela, les formations PSC1 ne seront plus possible au CODEP. Xavier assurera le passage de relais avec les heureux volontaires !

Contact : xcnaberge@sfr.fr

Secourisme en mer :

Une prochaine édition de la journée secourisme en mer, ouverte à tous les plongeurs du 65, est prévue :

Le dimanche 7 juin 2020.

Un Doodle d'inscription sera envoyé aux adhérents pour qu'ils puissent s'inscrire.

Les places étant comptées, les plongeurs possédant le RIFAP seront prioritaires, les plongeurs non secouristes sont cependant invités à s'inscrire pour assister aux mises en situation réelles.

Le programme :

Matin : Maintien des acquis de sécurité sous forme de révision des assistances (N2 mini) à plongeur en difficulté dans la zone des 20 m suivi d'une explo, organisation des secours à bord du navire.

Ceux qui ne souhaitent/peuvent pas faire d'assistance pourront toujours évoluer en explo.

Après-midi : Simulation accident de plongée dans la zone de 5m, assistance surface, remontée sur le navire support de plongée, déclenchement des secours, diagnostic et mise en sécurité à bord.

Les plongeurs non secouristes pourront avoir un rôle d'aide s'ils le souhaitent.

La sortie est prise en charge par le CODEP, une occasion de voir ou revoir les gestes de secourisme en conditions réelles sur les navires support de plongées à Hendaye.

Les clubs factureront au CODEP la mise à disposition des navires :

CST : 80€ pour la journée sur Hippocampe, LMK : 70€ pour la journée sur Poulpe

Evidemment un repas ensemble le midi à définir en fonction des inscrits et bien sûr de la météo.

II – ANALYSE D'AIR DES COMPRESSEURS CLUBS

Le rituel des analyses d'air des clubs du 65 est maintenant achevé. Il est rappelé que le CODEP met à disposition la mallette d'analyse. Charge aux clubs d'approvisionner les filtres d'analyse.

III RECYCLAGE TIV

Les TIV doivent suivre des sessions de recyclage pour maintenir leur qualification, Lionel BIMBERT transmettra très prochainement les dates retenues pour ces sessions qui devraient démarrer au printemps.



FFESSM

HAUTES-PYRÉNÉES | 65

IV SUBVENTION ANS

Les demandes de subvention ont été reçues au CODEP pour LMK, SCL !

La demande CST transmise n'a pas été reçue au CODEP, Hélène fait le point pour retrouver les éléments et les transmettre à nouveau. Les dossiers seront traités par le comité subventions de la région le 7 mars 2020.

Une synthèse régionale sera transmise au niveau national de la FFESSM, nous devrions savoir par retour courant avril quelles sont les sommes et actions retenues !

V FORMATION MUTUALISEE

Les cours de théorie sont mutualisés pour les formations N2 et N3 pour la plus grande joie de tous.

Les sessions ont démarré pour les N2, les cours sont mis en ligne sur le site :

<https://www.ffessmpm.fr/hautes-pyrenees>

Les sessions N3 démarreront comme convenu en avril 2020, les cours seront également mis en ligne.

Dans la mesure où les moniteurs transmettent leurs œuvres à notre référente informatique Danièle GAMBIA KILHOFFER: daniele.gambakilhooffer@gmail.com

Les cours de l'an dernier sont supprimés du site pour éviter les confusions et maintenir des éléments à jour.

VI COMPETITION PSP et APNEE

Le complexe aquatique de Lourdes est mis à disposition le :

Samedi 21 mars de 09h0 à 18h00.

L'ensemble des plongeurs des clubs du 65, mini brevetés N1, est invité à s'inscrire via un doodle qui sera transmis à tous.

Une bonne occasion de se retrouver dans l'eau et en dehors pour passer de bons moments à la fois sportifs et ludiques (sans parler des agapes de midi 😊) !

VII READAPTATION ENCADRANTS

Une sortie encadrants est planifiée le :

Samedi 18 avril 2020 à Hendaye

Navire support de plongée : Hippocampe ou Poulpe suivant inscrits.

Accessibles aux encadrants E1, E2, E3, E4 et N4 certifiés, enregistrement sur doodle à venir.

Dans le cas où les conditions météo l'imposeraient, un report au 19 avril pourra être décidé.

2 plongées prises en charge par le CODEP avec l'aide des clubs propriétaires des navires.

Le pot de l'amitié est offert par le CODEP, repas à charge de chacun, organisation à définir pour le repas.

Bref : la vie rêvée du plongeur du 65 !

VIII –Date de la prochaine AG nationale

Le 28 et 29 mars à Aix les bains, cf site FFESSM

Prochaine réunion : Le 22 juin 2020 à la ferme Fould (LMK)

Le Secrétaire

Guy KILHOFFER